

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/12 du 24 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/12-1.1	Howald, rue Bartholmy – déménagement le 24.03.2025
2025/12-1.2	Alzingen, rue Paul Reuter – travaux de grutage le 24.03.2025
2025/12-1.3	Howald, boulevard des Scillas – travaux d’infrastructures du 24.03.2025 au 25.07.2025
2025/12-1.4	Howald, boulevard des Scillas – travaux de terrassement du 24.03.2025 au 31.12.2025
2025/12-1.5	Alzingen, rue Nicolas Wester – travaux de construction du 24.03.2025 au 23.12.2025
2025/12-1.6	Hesperange, rue op Barken – travaux de grutage le 25.03.2025
2025/12-1.7	Itzig, rue de Hesperange – travaux d’infrastructure du 24.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.8	Alzingen, rue Pierre Flammang – travaux de raccordement du 07.04.2025 au 18.04.2025
2025/12-1.9	Howald, route de Thionville – raccordement fibre optique du 26.03.2025 au 18.04.2025
2025/12-1.10	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de raccordement (fibre optique) du 31.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.11	Alzingen, rue Nic Pauly – travaux de raccordement (gaz) du 25.03.2025 au 04.04.2025
2025/12-1.12	Itzig, rue des Champs – travaux de réfection (asphalte chaussée) le 01.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 24 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

